

Image not found or type unknown



Qui paie le géometre pour la delimitation d'un terrain?

Par **DRACK33**, le **25/02/2010** à **11:17**

Bonjour,
Je suis sur le point d'acquérir un terrain, A l'origine ce terrain fait 3364 m².
Le propriétaire l'a séparé en 2, soit un terrain de 1682m².
Le terrain est déjà borné...
Le constructeur vient de m'informer que le prix d'achat du terrain augmente de 1000 euros pour régler le géometre qui a délimité le terrain....
Est ce à moi de régler ces 1000€ supplémentaires?
Merci pour votre réponse....
Si besoin de renseignements supplémentaires je reste à disposition.